



BETON ET BIODIVERSITE

UNE COMPLICITÉ À FRUCTIFIER

Le SNBPE et CIMbéton, ont décidé de lancer en 2019 un concours d'idées sur le thème «Béton et biodiversité, une complicité à fructifier». La biodiversité, richesse naturelle, tissu vivant de notre planète génère des services écosystémiques indispensables au bien être des humains et au développement économique, social et culturel de nos sociétés, qui peuvent réduire les conséquences du changement climatique et être source de bien-être et de résilience.

Les inventaires écologiques révèlent un déclin et une érosion accélérés de la biodiversité depuis plusieurs décennies, une dégradation des milieux naturels, une destruction des continuités écologiques et une fragilisation des écosystèmes...

Biodiversité et climat agissent l'un sur l'autre. L'enjeu biodiversité est désormais reconnu aussi important pour l'avenir que l'enjeu climatique. La préservation et la restauration de la biodiversité constitue donc aujourd'hui un défi sociétal majeur à relever.

Il convient d'adopter une attitude offensive, de création de richesse biologique et de profiter des projets de planification urbaine et d'aménagement du territoire pour dessiner un maillage écologique pérenne, en mettant en œuvre une véritable approche systémique des aménagements en symbiose avec la nature.

Chaque citoyen doit agir pour trouver des solutions innovantes.



BETON ET BIODIVERSITE

UNE COMPLICITÉ À FRUCTIFIER

Un Jury composé de professionnels adhérents au SNBPE, de CIMbéton et de professionnels de l'enseignement du Génie Civil attribueront les prix. Il s'attachera à noter l'inventivité dont feront preuve les candidats. Les élèves devront composer des groupes de 4 à 6 personnes et soumettre un dossier répondant au thème proposé.

Tous les moyens et techniques de communication pourront être utilisés pour présenter le dossier : exposé, photo, vidéo, dessin, images de synthèse, pièce de théâtre...

Les dossiers pourront au choix :

- Dresser un panorama des solutions constructives à base de béton au service de la Biodiversité
- Imaginer des solutions innovantes et réalistes qui pourraient être développées au cours des prochaines décennies pour sauver et développer la Biodiversité.

Dans les 2 cas, les dossiers devront mettre en lumière les dimensions environnementales et sociétales des apports du ciment et du béton dans une logique d'économie circulaire et d'innovation.

Les candidats devront faire preuve d'imagination tout en se basant sur un socle technique réaliste et crédible.

Le groupe lauréat se verra attribuer les prix suivants :

- Publication du dossier complet dans la magazine de la filière «info BPE et Pompage»,
- Présentation du projet devant des professionnels de la construction à l'occasion du colloque «Le Pont» à Toulouse le 15 Octobre 2019,
- Des chèques cadeaux d'une valeur totale de 1500€ à partager entre les membres du groupe.

Souhaitant que vous participiez nombreux à l'édition 2019 du concours, je vous prie de croire, en l'expression de mes sentiments cordiaux,

Le secrétaire général du SNBPE
Benoist THOMAS



SYNDICAT NATIONAL DU BETON PRET A L'EMPLOI





BETON ET BIODIVERSITE

UNE COMPLICITÉ À FRUCTIFIER

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Article 1.

Le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE) et CIMbéton, organisent un concours d'idées «Béton et biodiversité une complicité à fructifier». Des groupes de 2 à 6 étudiants pourront chacun présenter un projet d'idées.

Article 2.

Les projets pris au sens large couvrent aussi bien la construction neuve, la maintenance, l'entretien que la réparation des ouvrages en béton. Une part très importante de l'appréciation qualitative du dossier sera attribuée à l'inventivité des techniques proposées et à la prise en compte d'un respect de l'environnement. 2 types de dossiers sont envisagés :

1/ Dresser un panorama des solutions constructives à base de béton au service de la Biodiversité.

2/ Imaginer des solutions innovantes et réalistes qui pourraient être développées au cours des prochaines décennies pour sauver et développer la Biodiversité.

Article 3.

Le concours « Béton et biodiversité une complicité à fructifier » s'adresse à tous les élèves des départements «Génie Civil» des écoles d'ingénieurs et des Instituts Universitaires Technologiques (IUT) en relation avec le SNBPE et CIMbéton.

Article 4.

Les dossiers incomplets ne seront pas admis à concourir. Les dossiers devront être disponibles au format numérique. Tous les visuels devront être en Haute Résolution.

Article 5.

Le Jury sera composé de professionnels adhérents au SNBPE, de CIMbéton et de professionnels de l'enseignement du Génie Civil.

Article 6.

La liste des dossiers admis à concourir est arrêtée par le Comité de Sélection le 20 septembre 2019 au plus tard.

Article 7.

Les lauréats finalement retenus du concours d'idées «Béton et biodiversité une complicité à fructifier» en seront informés le 1er octobre 2019 au plus tard.

Article 8.

Les trophées seront remis aux bénéficiaires dans le cadre du colloque «Le Pont» à Toulouse en octobre 2019.

CALENDRIER

(les dates ci-dessous sont les dates limites)

Lancement du concours	Janvier 2019
Clôture des dossiers	20 septembre 2019
Annonce des résultats	1er octobre 2019
Colloque le PONT	15 & 16 octobre 2019